



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

SESSION 2005

B.P. Monteur en installations de génie climatique

EPREUVE E.3

Contrôle, régulation et prévention des risques électriques

Durée : 3 h - Coefficient : 3

Cette épreuve est réalisée en 2 parties :

1^{ère} partie :

Travail en salle (durée conseillée : 1 heure) / 20

2^{ème} partie :

Partie pratique (durée conseillée : 2 heures) / 20

TOTAL : Epreuve E.3 (durée : 3 heures – coeff. : 3) / 20

| | | |
|--|--|--|
| DANS CE CADRE | Académie : | Session : |
| | Examen : | Série : |
| | Spécialité/option : | Repère de l'épreuve : |
| | Epreuve/sous-épreuve : | |
| | NOM : | |
| NE RIEN ECRIRE | (en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse) | |
| | Prénoms : | n° du candidat <input type="text"/> |
| | Né (e) le : | (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel) |
| | Examen : | Série : |
| | Spécialité/option : | |
| Repère de l'épreuve : | | |
| Epreuve/sous-épreuve : | | |
| (Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi) | | |
| Note : | Appréciations du correcteur. | |
| <input type="text"/> | / 20 | |

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

2^{ème} partie : Travail en atelier

Le sujet est composé : - d'un dossier travail TA numéroté 1/2 à 2/2

Vous rendrez votre dossier complet à l'issue de l'épreuve

| | | |
|--|--|---------------------------------|
| Code examen : 45022708 | BP Monteur en installations de génie climatique | DOSSIER TRAVAIL SESSION 2005 |
| E.3 : Contrôle, régulation et prévention des risques électriques - unité 30 | | |
| Durée de l'épreuve : 3 heures | Coefficient : 3 | TA 1/2 |

On donne:

Une installation comprenant:

- l'armoire électrique d'une chaufferie pré équipée
- un circuit fluide avec une sécurité manque d'eau et un circulateur

On demande:

A partir des schémas fournis page 2/2 et des notices de raccordement des appareils:

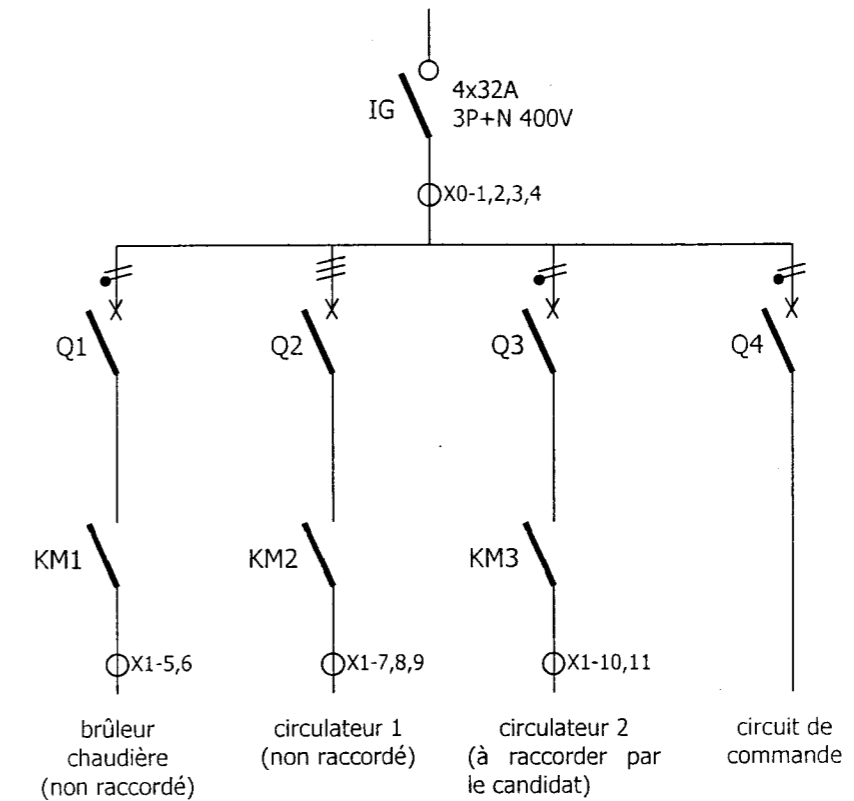
- de raccorder la sécurité manque d'eau au bornier de l'armoire électrique
- de raccorder la signalisation déclenchement de Q3
- de raccorder le circulateur 2 au bornier de l'armoire électrique
- de régler le dispositif de protection thermique du circulateur 2
- de vérifier le bon fonctionnement de l'installation en présence de tension

On exige:

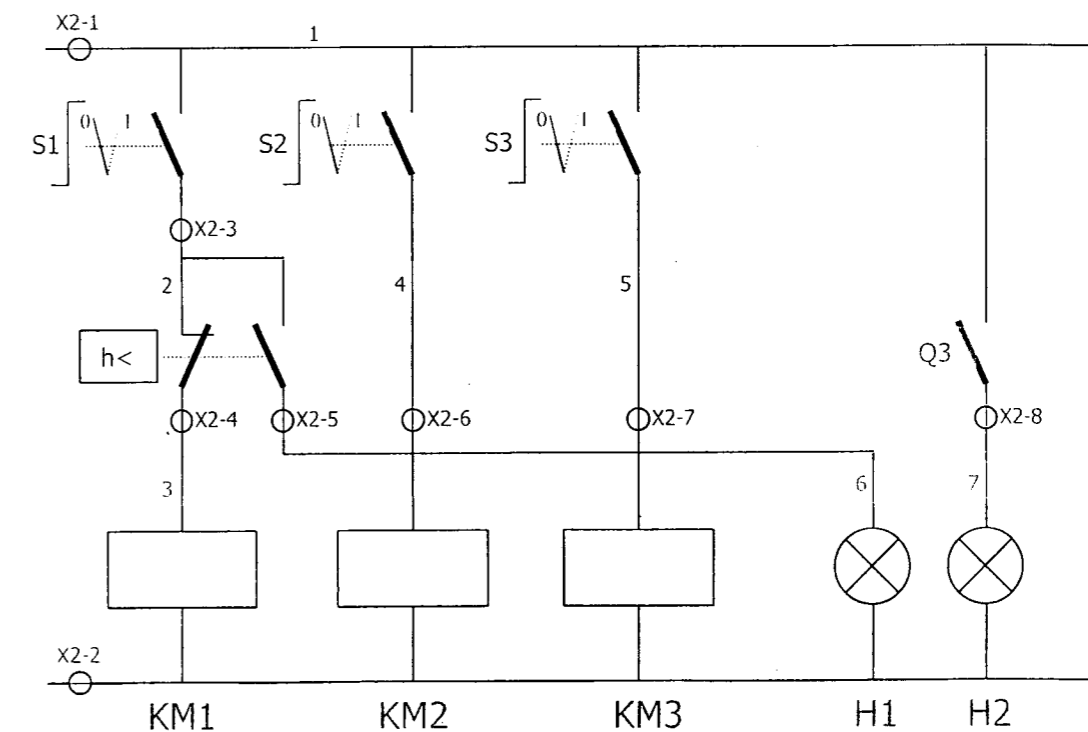
- que toute l'intervention soit exécutée dans le respect des consignes de sécurité

| Barème de notation | |
|---|------------|
| Raccordement de la sécurité manque d'eau | /4 |
| Raccordement de la signalisation défaut Q3 | /3 |
| Raccordement du circulateur | /2 |
| Dénudage des câbles et montage des presse étoupes | /3 |
| Réglage du thermique de Q3 | /2 |
| Contrôle du fonctionnement en présence de tension | /4 |
| Respect des consignes de sécurité | /2 |
| | /20 |

Circuit de puissance



Circuit de commande



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.